

351	UTBM service communication	L'Est Républicain	Mercredi 7 décembre 2011
		Le territoire	délinquance - dégradations bâtiments - vandalisme

La délinquance sème le trouble à Châtenois-les-Forges

Portes métalliques, dés électroniques, grilles et vidéosurveillance sur les bâtiments publics, mise en place de « référents de quartier » également afin de tenter de juguler les crimes et délits dans la commune.

D'inspiration anglono-saxonne, un dispositif de « vigilance citoyenne » sera vraisemblablement mis en œuvre à Châtenois-les-Forges (2.800 habitants) début 2012. La gendarmerie doit d'ailleurs en présenter les tenants et les aboutissants aux élus de la commune lors du conseil municipal programmé jeudi 8 décembre, à partir de 18 h 30.

Reposant sur le bénévolat, ce dispositif consiste à désigner un « référent » par quartier — une personne reconnue dans le voisinage, fiable et disponible — chargé de communiquer à la mairie et à la gendarmerie tout mouvement ou fait suspect qu'il aura remarqué sur son secteur (individus étrangers déambulant dans le quartier, voitures roulant au pas, comme si ses occupants étaient en repérage en vue de commettre un délit, etc.).

Cambriolages, braquages, incivilités, dégradations...

Car depuis l'automne 2010, les cambriolages, braquages, incivilités et autres dégradations polluent la vie des habitants de Châtenois-les-Forges et des communes alentour (1), suscitant un vif émoi.

Les derniers délits recensés remontent à la soirée du 17 novembre : deux cambriolages par effraction ont été commis à quelques minutes



■ À Châtenois-les-Forges, la mise en place des « référents de quartier » sera discutée lors du conseil municipal jeudi 8 décembre. Le dispositif pourrait être opérationnel début 2012.

Photo Christine DUMAS

d'intervalle et dans le même quartier. Un ou plusieurs individus se sont introduits dans le pavillon de Claudette et René Montagnon, rue de Lavau, après avoir forcé la fenêtre de leur cuisine. Un travail de professionnel(s).

Dans les chambres et la salle de bain situées à l'étage, tout a été fouillé dans la précipitation. Les tiroirs, les placards et le dressing ont été retournés, les coffrets à bijoux vidés de leur contenu. Gourmettes, bague de fiançailles, chaînes, boutons de manchette, etc. : tous les objets en or ont été volés. De l'argent liquide (20 euros) a également disparu. Une opération de police technique et scientifique (OPTS) a été menée sur place par la gendarmerie afin de relever d'éventuelles empreintes digitales et/ou traces d'ADN.

Un an plus tôt, un soir de novembre 2010, François

Mantion, kinésithérapeute à Châtenois-les-Forges depuis 41 ans, a, lui, été braqué par deux individus masqués et gantés à la sortie de son cabinet (pistolet sur la tempe). Il a été aspergé avec une bombe lacrymogène au moment où il s'apprêtait à monter dans son véhicule (qui a été volé, puis retrouvé par la Bac). En janvier 2011, mésaventure similaire pour le docteur Christophe Michel avec deux individus qui ont surgi un matin dans son cabinet pour lui voler les clés de sa voiture dans laquelle ils se sont enfuis.

Au cours des quatorze derniers mois, les bâtiments publics ont également été la cible des délinquants. Début septembre 2011, c'est le bureau de Poste qui a fait l'objet d'une attaque à main armée. Quelques mois auparavant, en février, le Château Vermot, où plusieurs associations ont leurs locaux, a été saccagé —

du mobilier a été renversé et dégradé et les extincteurs vidés dans plusieurs pièces (2). La médiathèque (vol d'ordinateurs) et le complexe sportif (bris de verre) ont eux aussi été visés.

Pour la commune et le contribuable, la lutte contre la délinquance a un coût : 30.000 euros pour les portes métalliques et les clés électroniques et un peu plus de 30.000 euros pour la vidéosurveillance

Pour tenter de contrer ces actes de délinquance, la municipalité a décidé d'installer des portes métalliques (avec fermeture trois points), des clés électroniques et autres grilles sur plusieurs de ses bâtiments — au château Vermot, au Chalet où se trouvent la médiathèque, l'école de musique et la crèche/halte-garderie, à l'ac-

cueil périscolaire et à la mairie —, ainsi que des caméras de vidéosurveillance (la municipalité mise sur un effet dissuasif).

Jedui, un rapport proposant la commande de treize caméras vidéo (une vingtaine à terme), fonctionnant avec le système Wi-Fi et reliées à un central installé à l'intérieur de la mairie, sera justement débattu lors du conseil municipal. Mais tout cela a un coût : 30.000 euros pour les portes métalliques et un peu plus de 30.000 euros pour la vidéosurveillance.

Alexandre BOLLENGIER

(1) La délinquance rurale touche d'autres communes du département, telles Bessoncourt, Dorans, Movval, Pérouse ou Évete-Salbert.

(2) Le même jour, des dégradations ont été commises sur les bâtiments de l'UTBM à Sévenans et la réserve de l'Intermarché de Trévenans a été détruite par un incendie criminel.